

SALLES.

MUNICIPALES

ÉGLETONS

2025



de
1 300 à 10
places

— *Intro*

Salles de spectacle, de réception, de réunions ou encore forum : la ville d'ÉGLETONS vous accompagne dans l'organisation de vos événements familiaux, associatifs ou professionnels.

Elle met pour cela à votre disposition une grande diversité de salles et d'équipements de qualité dans un environnement agréable et à des tarifs accessibles.



SOMMAIRE

01

Infos administratives

Lieu pour les locations
Procédures de réservations
Tarif

02

Salles

ESPACE VENTADOUR - **1300 PLACES**
CHATEAU RÔBERT - **340 PLACES**
MILLE CLUB - **130 PLACES**
SALLE DE RÉUNION OTI - **25 PLACES**
SALLE DE RÉUNION BERGEAL - **10 PLACES**

La ville a souhaité simplifier vos démarches en vous faisant bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

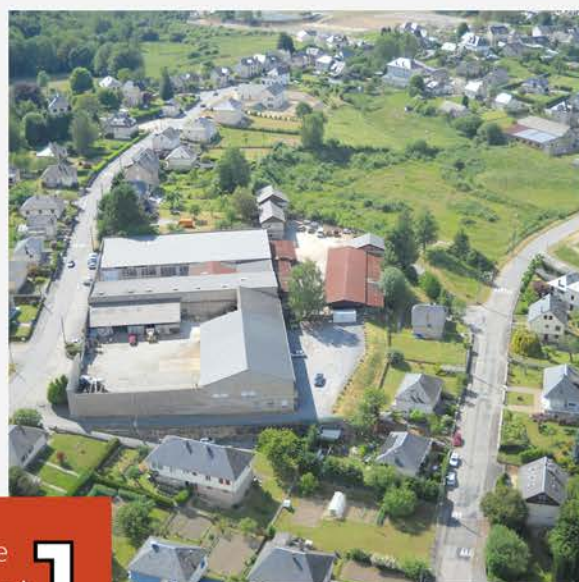
Cet accompagnement se traduit très concrètement par :

- Un interlocuteur dédié au sein de ce service.

Ce dernier est chargé de vous guider dans le choix de la salle la plus appropriée à vos critères de recherche, mais aussi de vous assister dans l'ensemble des démarches liées à l'organisation de votre événement : finaliser votre cahier des charges, affiner vos critères de recherche, vous conseiller afin de déterminer le contrat le plus ajusté.



INTERLOCUTEUR. UNIQUE



*Votre
interlocuteur
DÉDIÉ*

ÉLODIE CAIZERGUES

GESTION DES SALLES

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPALES

8 rue Geoffroy Tête Noire

19300 ÉGLETONS

TÉL. +33 (0)5 55 93 96 96

services.techniques@mairie-egletons.fr

Une procédure
simplifiée grâce à
interlocuteur.

1

RÉCAPITULATIF DES TARIFS ET SITUATION DES SALLES

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES		
Salle de Réunion - OTI		
Demi-journée	50,00 €	
Journée	80,00 €	
Salle de Réunion - Espace Marcelle Bergeal		
Demi-journée	50,00 €	
Journée	80,00 €	
Mille Club		
Commune : journée	110,00 €	
Hors Commune : journée	130,00 €	
Commune : week-end	170,00 €	
Hors Commune : week-end	210,00 €	
Caution	200,00 €	
Forfait chauffage/jour	50,00 €	
Château Robert		
Commune : journée	140,00 €	
Hors Commune : journée	160,00 €	
Commune : week-end	230,00 €	
Hors Commune : week-end	280,00 €	
Caution	200,00 €	
Forfait chauffage/jour	80,00 €	
Espace Ventadour - Commune	Journée	Jour sup.
Manifestation à but non commercial	600,00 €	500,00 €
Manifestation à but commercial	900,00 €	700,00 €
Forfait Week-end manifestation non commerciale	1 000,00 €	
Forfait nettoyage	600,00 €	
Caution	2 000,00 €	
Frais de gestion et d'utilisation	325,00 €	
Espace Ventadour - Hors Commune	Journée	Jour sup.
Manifestation à but non commercial	900,00 €	700,00 €
Manifestation à but commercial	1 050,00 €	800,00 €
Forfait Week-end manifestation non commerciale	1 500,00 €	
Forfait nettoyage	600,00 €	
Caution	2 000,00 €	
Frais de gestion et d'utilisation	325,00 €	
Mezzanine Espace Ventadour		
Journée	300,00 €	
Caution	200,00 €	
Frais de gestion et d'utilisation	80,00 €	
Forfait nettoyage	350,00 €	

LES PROCÉDURES DE RÉSERVATION

Quelques étapes simples mais obligatoires permettent d'engager et de confirmer votre réservation de salles.

2 procédures distinctes à découvrir dans les pages suivantes :

- 1 - **Celle liée à la réservation de salle événementielle** - ESPACE VENTADOUR, CHÂTEAU ROBERT, MILLE CLUB, SALLE DE RÉUNION OTI, SALLE BERGEAL par les professionnels, familles, collectivités... sauf associations d'ÉGLETONS
- 2 - Celle liée à la réservation ponctuelle par les **ASSOCIATIONS D'ÉGLETONS** de salles situées dans la ville

Procédure (tous public) sauf associations d'ÉGLETONS

HORS ASSOCIATIONS
ÉGLETONNAISES

ÉTAPE 01

Au plus tard, **trois mois** avant la date souhaitée, je contacte mon interlocuteur dédié afin qu'il me renseigne sur les conditions techniques et sur les tarifs de la salle ayant retenue mon attention.
En cas d'indisponibilité, il pourra m'orienter vers une autre salle répondant à mon cahier des charges.

Je pourrais alors, faire ma demande officielle de réservation de salle.

HORS ASSOCIATIONS
ÉGLETONNAISES

ÉTAPE 02

J'officialise ma demande de réservation par un courrier ou mail adressé à Monsieur le maire en apportant les précisions suivantes :

Nom et coordonnées du demandeur ;
Nature, date(s) et horaires de l'événement ;
Salle souhaitée (possibilité d'exprimer plusieurs choix) ;
Nombre de personnes attendues ;
Besoins techniques (sono, lumière, débit de boisson, ...)

Ma demande est examinée.
En cas de disponibilité, je reçois un courrier me confirmant la pose d'une option de réservation accompagnée d'une convention et d'un contrat de location devant être complétée et retournée à l'interlocuteur dédié sous quinze jours.

Attention : Ma réservation n'est pas encore confirmée !

HORS ASSOCIATIONS
ÉGLETONNAISES

ÉTAPE 04

Je reçois un courrier de confirmation accompagné du contrat de location contre-signée par tous les acteurs.

Nota : Après cette étape, ma réservation est considérée comme définitive.

RÉSERVATION POUR LES ASSOCIATIONS ÉGLETONNAISES

(EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE D'UNE RÉUNION, UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OU D'UNE ACTIVITÉ EXCEPTIONNELLE)

Les associations, dont le siège social se trouve sur la commune d'ÉGLETONS peuvent bénéficier de :

La **GRATUITÉ** de la location du **Château-Robert**, de la **salle du Mille Club**, de la **Salle de Réunion OTI**, et de l'**espace Bergeal**, pour toutes manifestations à but non lucratives (réunions, assemblée générale...).

Cette offre ne concerne pas la location de l'ESPACE VENTADOUR.

3 GRATUITÉS sur une année civile concernant les salles (Château Robert, Mille Club, Salle de Réunion OTI, Espace Marcelle Bergeal) POUR DES MANIFESTATIONS à BUT LUCRATIVES (BAL, LOTO, CONCERT...)

Cette offre ne concerne pas la location de l'ESPACE VENTADOUR.

— Procédure Association Égletonnaise

ASSOCIATIONS
ÉGLETONNAISES

ÉTAPE 01

Au plus tard, 15 jours avant la date souhaitée,

Je contacte mon interlocuteur dédié qui saura me renseigner sur les capacités d'accueil (disponibilité de la salle souhaitée, conditions d'accès, équipements à demeure...).

Je pourrais alors, faire ma demande officielle de réservation de salle

ASSOCIATIONS
ÉGLETONNAISES

ÉTAPE 02

J'officialise ma demande de réservation par un courrier ou mail en apportant les précisions suivantes :

Nom et coordonnées du demandeur ;
Nature, date(s) et horaires de l'événement ;
Salle souhaitée (possibilité d'exprimer plusieurs choix) ;
Nombre de personnes attendues ;
Besoins techniques (sono, lumière, débit de boisson, ...).

ASSOCIATIONS
ÉGLETONNAISES

ÉTAPE 03

Je reçois un courrier de confirmation accompagné du contrat de location à contre-signée par tous les acteurs.

Nota : Après cette étape, ma réservation est considérée comme définitive.



IMPORTANT : En cas de 1er inscription, il faudra fournir :
> Statuts de l'association, (pour la première demande),
> Composition des membres du bureau,
> Attestation d'assurance en responsabilité civile pour la première demande).

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UNE ACTIVITÉ DE LOISIRS HEBDOMADAIRE AUX ÉGLETONNAIS(E) ?

Vous souhaitez proposer aux Égletonnais(e) une activité, une animation dans la ville d'Égletons. Contacter le service COMMUNICATION pour une parution sur les réseaux sociaux de la ville, le panneau lumineux, le site internet de la ville ainsi que le bulletin municipal.
Pour un parrainage d'une manifestation avec la ville le service vous précisera les modalités selon lesquelles votre dossier sera étudié.
Service Communication : patricia.millaud@mairie-egletons.fr - Tél +33 (0)5 55 93 99 82



ANNÉE

Salle municipale

2025

ESPACE

VENTADOUR

ADRESSE

Rue Henri DIGNAC
19300 ÉGLETONS



1 300 places

800 m² modulable



2 Accès parking
Parking GRATUIT 200 PLACES

Spectacles, salons,
festivals, repas de gala,
mariage, forum, congrès...

Cet équipement de **800 m²**
totalelement modulable,
offre une réponse élégante
et fonctionnelle à tous les
scénarios d'aménagement.

La salle événementielle
"ESPACE VENTADOUR"
est là pour vous !

1ère
CONFIGURATION*

800 m²

SPECTACLES ASSIS

➤ **800** personnes

SOIRÉE DANSANTE AVEC
REPAS

➤ **500** personnes assises

COCKTAIL - CONCERT :

➤ **1 300**

OU

2ème
CONFIGURATION*

Salle modulable en deux espaces

(ex : conférence + stands + repas
OU location du 2ème espace pour
une réunion de 200 personnes)

1ER ESPACE
800 m²

➤ **1 300** personnes

2ÈME ESPACE
280 m²

➤ **200** personnes

**selon configurations et mobiliers souhaités*





SCÈNE

GRADIN
sur demande

LOGES



CUISINE

POSTE
SECOURSACCÈS
PMR

DÉFIBRILATEUR



WC



MOBILIER, ÉCRAN SUR DEMANDE

MOBILIERS à DISPOSITION(sur demande) : *Attention sous réserve de non réservation*

192 - Tables de 0,76x1,82
 95 - Chaises plastiques grise
 270 - Chaises marron en bois
 800 - Chaises noire
 métallique
 10 - Mange Debout
 9 - Clastras

30 - Grilles dimension 123x1,76
 + 40 pieds
 2 - Chariots de transport
 125 - Chaises (fauteuils)
 Paperboard
 Pas de vaisselle

CAPACITÉ

Surface : **800 m2****CONFIGURATION :**«congrès, assemblée générale ou toute autre manifestation à caractère culturel» : **800 personnes**«repas» : **500 personnes**Mezzanine : **200 places**

Surface : 280 m2 - Longueur : 32 m - Largeur : 14,35 m

GRADINS RÉTRACTABLES : 394 PLACES

3 Loges - Espace Bar et Vestiaire

SCÈNE (modulable) Surface : 140 m2

Élément de 2x1 m

Réglable en hauteur : 0,20 cm à 1 m

Monte-charges

ACCÈS
PMR**OFFICE :**

1 four à chaleur tournante
 1 chauffe plats
 1 étuve
 3 prises monophasées 20 A
 Lave-vaisselle
 1 prise 380 volts - 3 phases +neutre + terre
 6 prises 220 volts - 20 A
 Chambre froide

ÉLECTRICITÉ :

Coffret de scène :

Borniers : 3 phases + Neutre + Terre (380 volts)
 3 fois 48 Kwa - 80 A 1 fois 36 Kwa - 63 A 1 fois 18
 Kwa - 32 A
 2 prises : Triphasé 20 A
 6 prises mono : Monophasée 16 A





TARIFS

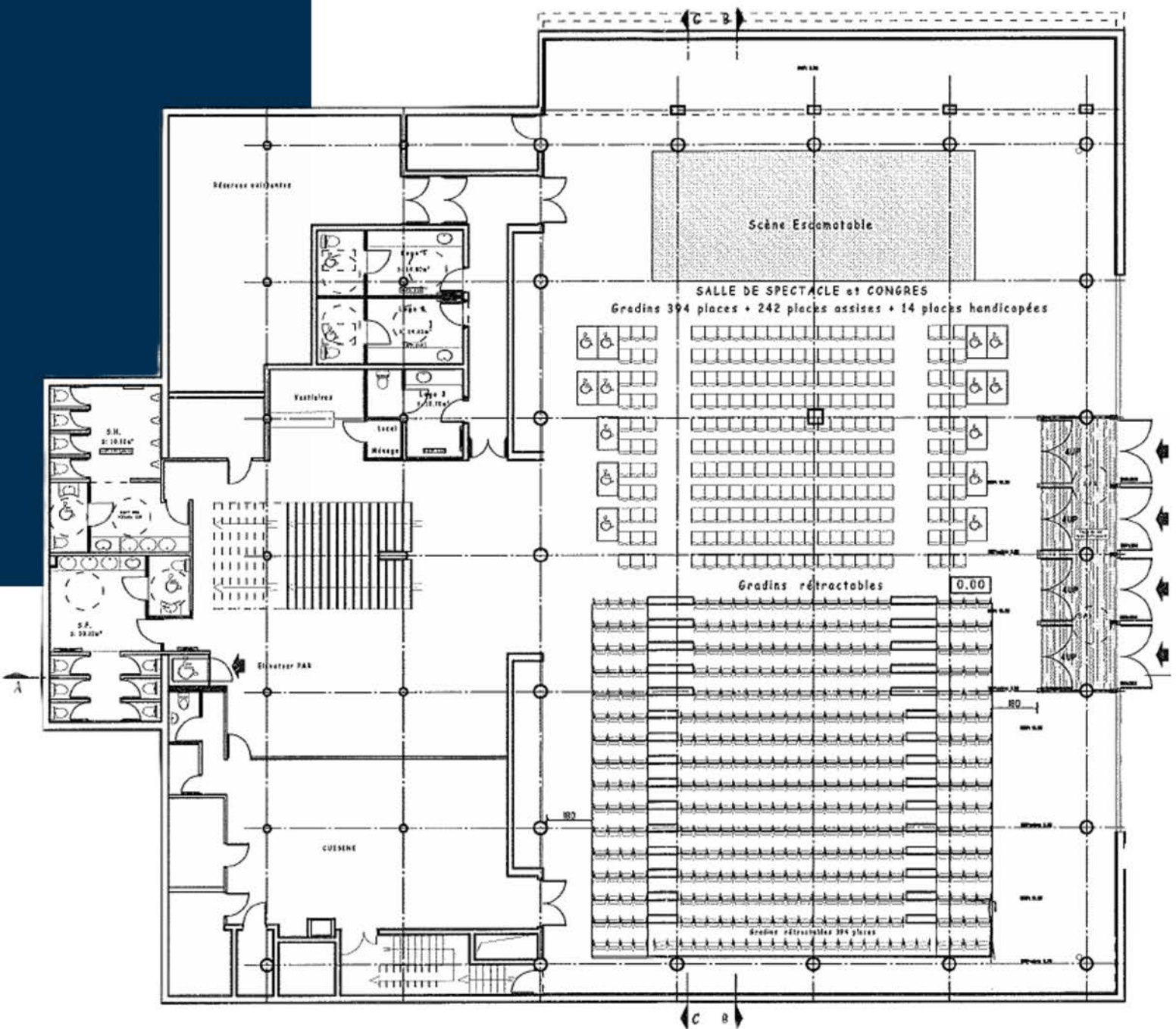
ANNÉE 2025



COMMUNE			
ESPACE VENTADOUR + MEZZANINE		Journée	Jour sup.
Manifestation à but non commercial		600,00 €	500,00 €
Manifestation à but commercial		900,00 €	700,00 €
Forfait week-end non commercial		1 000,00 €	
Forfait nettoyage		600,00 €	
HORS COMMUNE			
ESPACE VENTADOUR + MEZZANINE		Journée	Jour sup.
Manifestation à but non commercial		900,00 €	700,00 €
Manifestation à but commercial		1 050,00 €	800,00 €
Forfait week-end commercial		1 500,00 €	
Forfait nettoyage		600,00 €	
Caution		2 000,00 €	
Frais de gestion et d'utilisation		325,00 €	
CHAUFFAGE Compris			
MEZZANINE - Espace Ventadour (Pas d'accès au niveau inférieur, cuisine..) -			
COMMUNE ET HORS COMMUNE			
Journée		300,00 €	
Caution		200,00 €	
Frais de gestion et d'utilisation		80,00 €	
Forfait nettoyage		350,00 €	

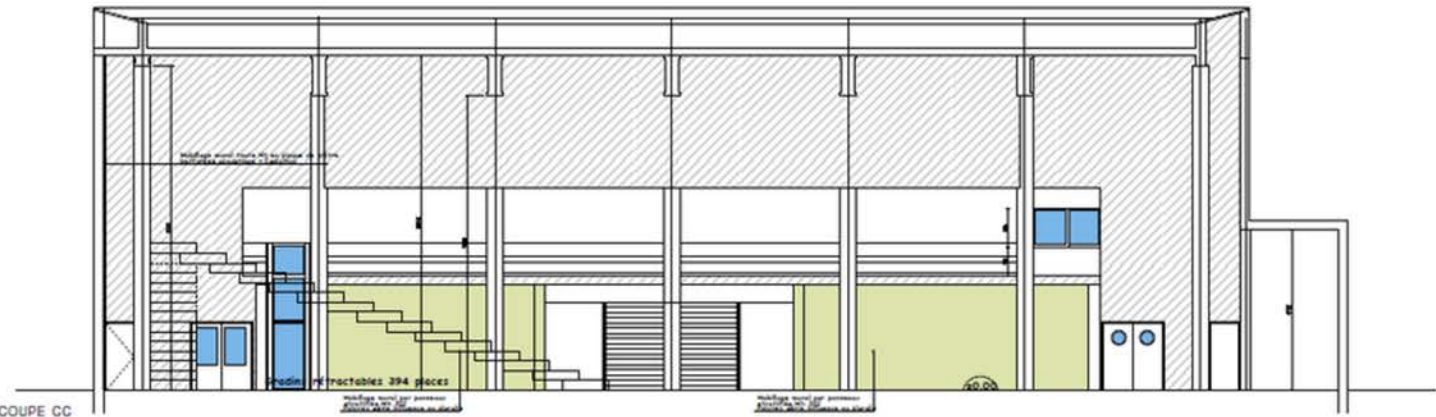
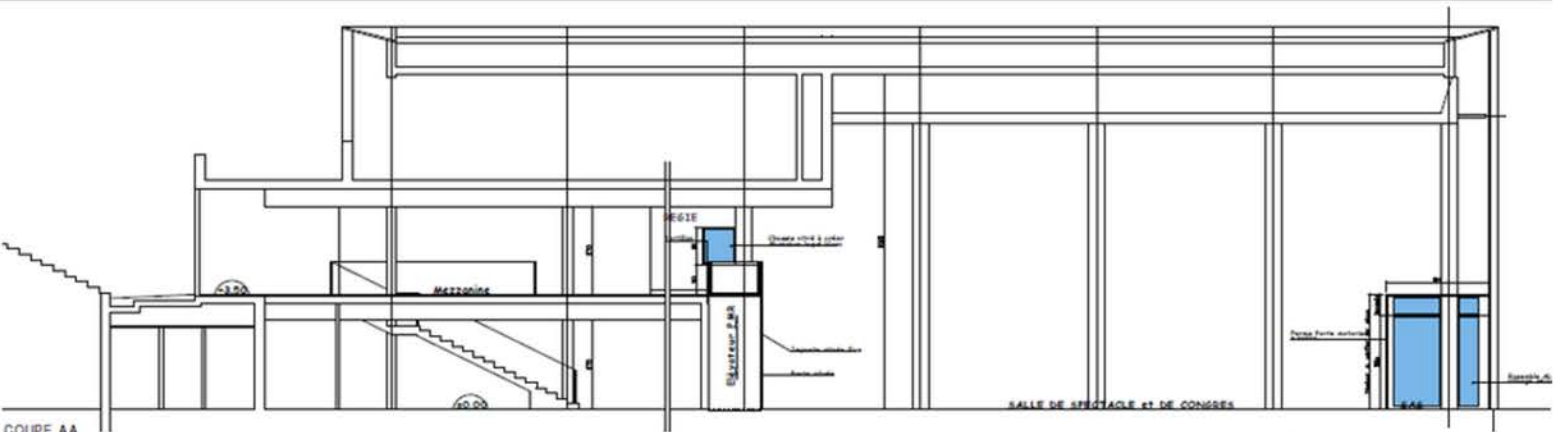
— **Votre interlocuteur DÉDIÉ** **ÉLODIE CAIZERGUES**
 GESTION DES SALLES
SERVICES TECHNIQUES MUNICIPALES
 8 rue Geoffroy Tête Noire
 19300 ÉGLETONS
 TÉL. +33 (0)5 55 93 96 96
 services.techniques@mairie-egletons.fr

SALLE DE
SPECTACLE
ET CONGRÈS



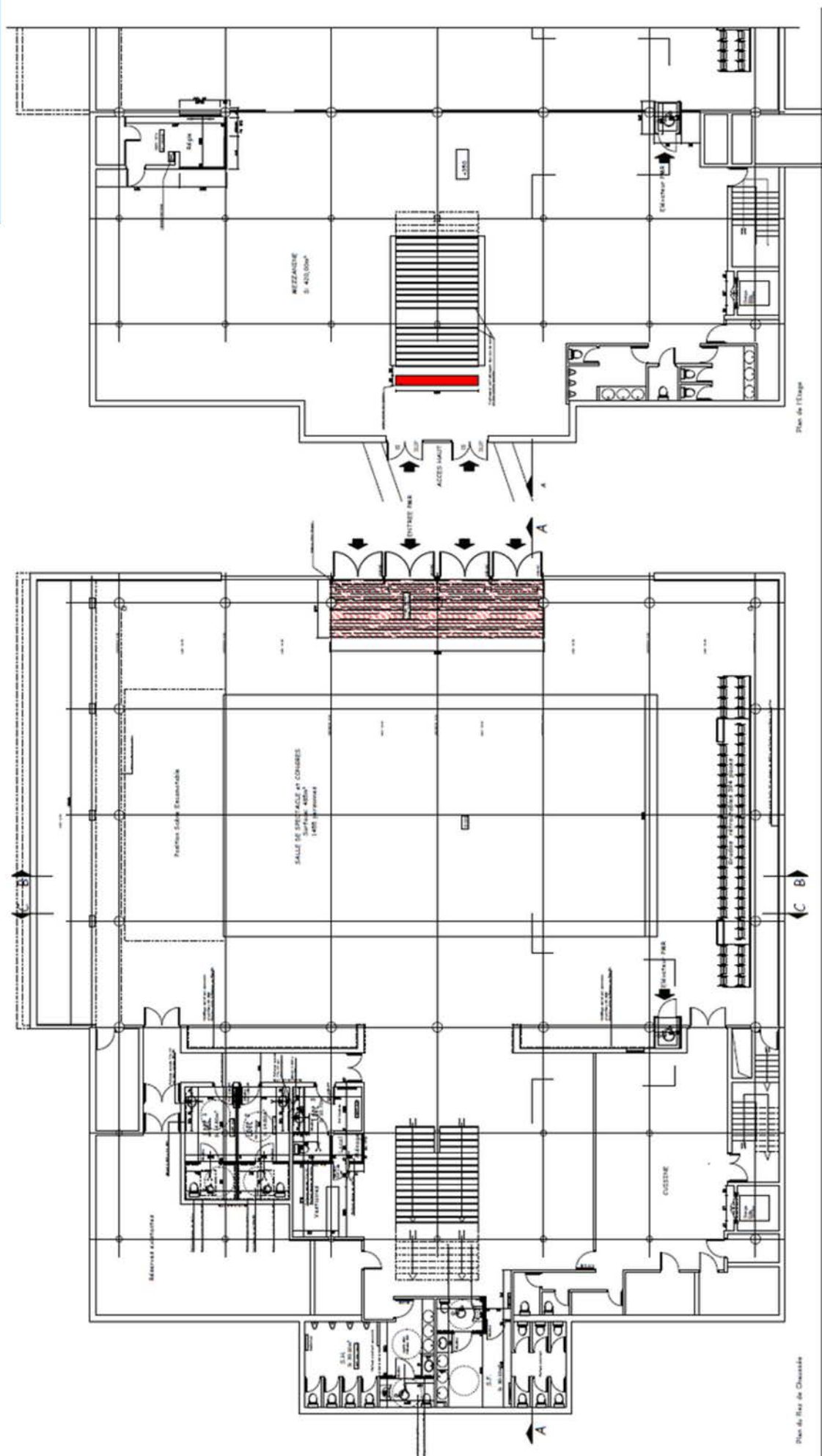
COUPES

SALLE DE
SPECTACLE
ET CONGRÈS
PLUS
MEZZANINE



PLAN

REZ DE CHAUSSEE
AVEC GRADINS
REPLIÉS ET
MEZZANINE





ANNÉE

Salle municipale

2025

CHÂTEAU

ROBERT

ADRESSE

1 route de Soudeilles
19300 ÉGLETONS



340 places

380 m² modulable



Parking GRATUIT
24 PLACES + 2 PMR



Spectacles, Mariage, AG,
Loto, Bal, Réunion...

**Cet équipement de 380 m²
totalement modulable,
offre une réponse
fonctionnelle aux besoins
des particuliers,
entreprises et
associations.**

TARIFS

ANNÉE 2025	journée	week-end
Commune	140.00€	230,00 €
Hors Commune	160.00€	280,00 €
Caution	200,00 €	
Forfait chauffage/jour	80,00 €	

CAPACITÉ

Surface : **380 m2**

Hauteur de plafond :
5,40 m maximum et 3 m minimum
Longueur : 20 m - Largeur : 15 m

CONFIGURATION : **340 places**

SCÈNE (modulable) Surface :
24 m2
Élément de 2x1 m
Réglable en hauteur :
0,20 cm à 1 m

OFFICE :

1 cuisinière électrique avec four
1 chauffe plat
1 prise en triphasée 20 A (380 volts)
1 mini congélateur
1 réfrigérateur
8 prises monophasées – (220 volts)
1 lave-vaisselle

ÉLECTRICITÉ :

Coffret de scène : 1 disjoncteur
différentiel
2 prises triphasées (380 volts)
4 prises monophasées (220 volts)



SCÈNE



GRADIN
sur demande



LOGES



CUISINE



POSTE
SECOURS



ACCÈS
PMR



DÉFIBRILATEUR



WC



MOBILIER, ÉCRAN SUR DEMANDE

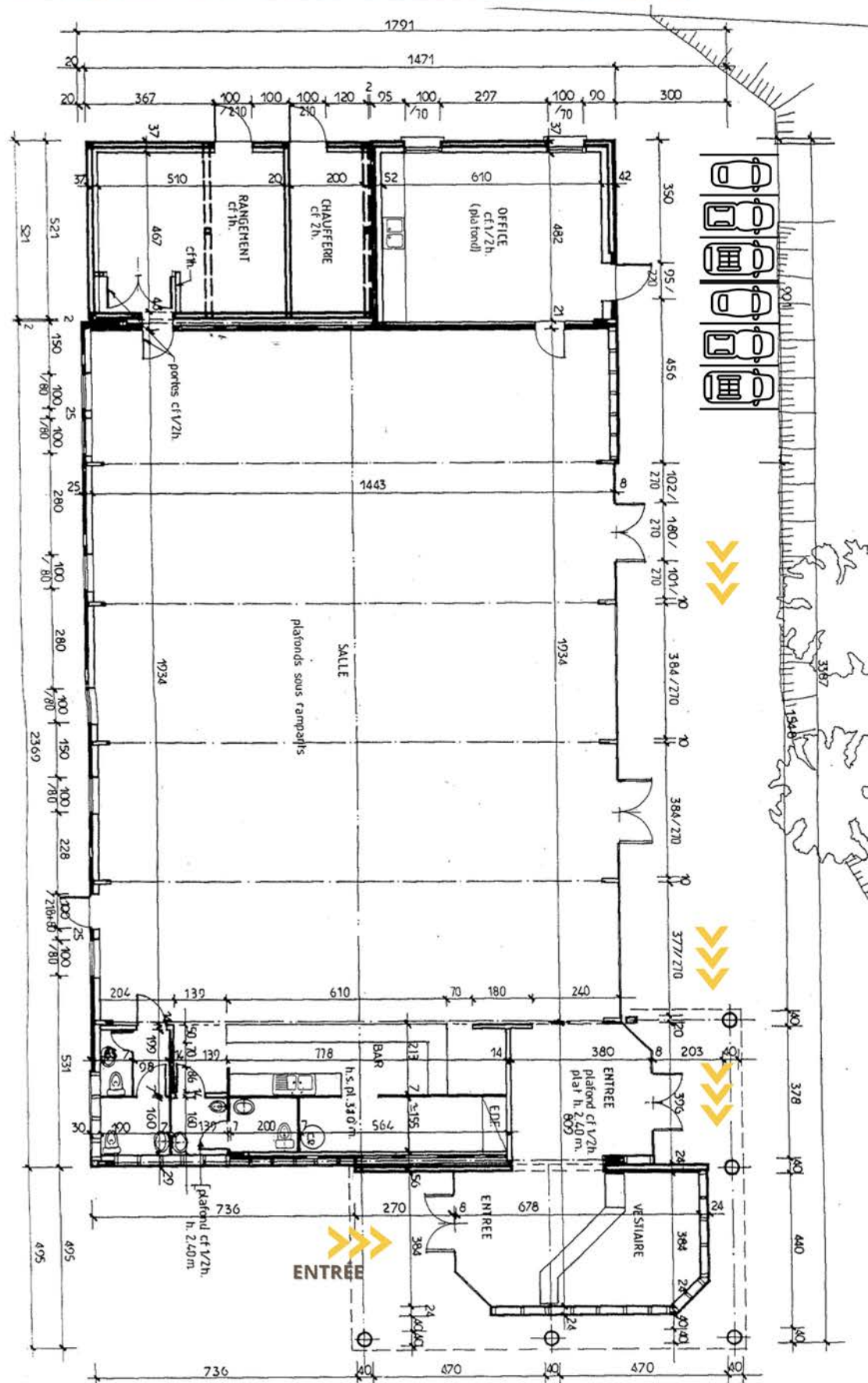
**MOBILIERS à DISPOSITION
(sur demande) :**

300 chaises
50 tables de 6
1,82x0,76

Pas de vaisselle

PLAN

CHÂTEAU ROBERT





ANNÉE

Salle municipale

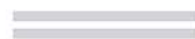
2025

MILLE

CLUB

ADRESSE

Boulevard du Pilard
19300 ÉGLETONS



130 places

186.9 m²



Parking GRATUIT
15 PLACES + 1 PMR

Spectacles, Mariage, AG,
Loto, Réunion...

Cet équipement de
186.9 m², offre une
réponse fonctionnelle
aux besoins des
particuliers, entreprises
et associations.



TARIFS



ANNÉE 2025	journée	week-end
Commune	110.00€	170,00 €
Hors Commune	130.00€	210,00 €
Caution	200,00 €	
Forfait chauffage/jour	50,00 €	

CAPACITÉ

Surface : **186.9 m2**
Hauteur de plafond :

Longueur :

CONFIGURATION :
130 PLACES

SCÈNE : scène modulable sur
demande

OFFICE :
Pas de Cuisine

Bar
Réfrigérateur de 160 litres
Eau chaude sur évier - capacité
de 100 litres
9 prises monophasées
Chauffage à air pulsé gaz



SCÈNE
modulable



GRADIN
sur demande



LOGES



CUISINE



POSTE
SECOURS



ACCÈS
PMR



DÉFIBRILATEUR



WC



MOBILIER, ÉCRAN SUR DEMANDE

MOBILIERS à DISPOSITION
(sur demande) :

96 chaises
32 tables
pour 4 personnes soit 128
Pas de vaisselle
Scène modulable

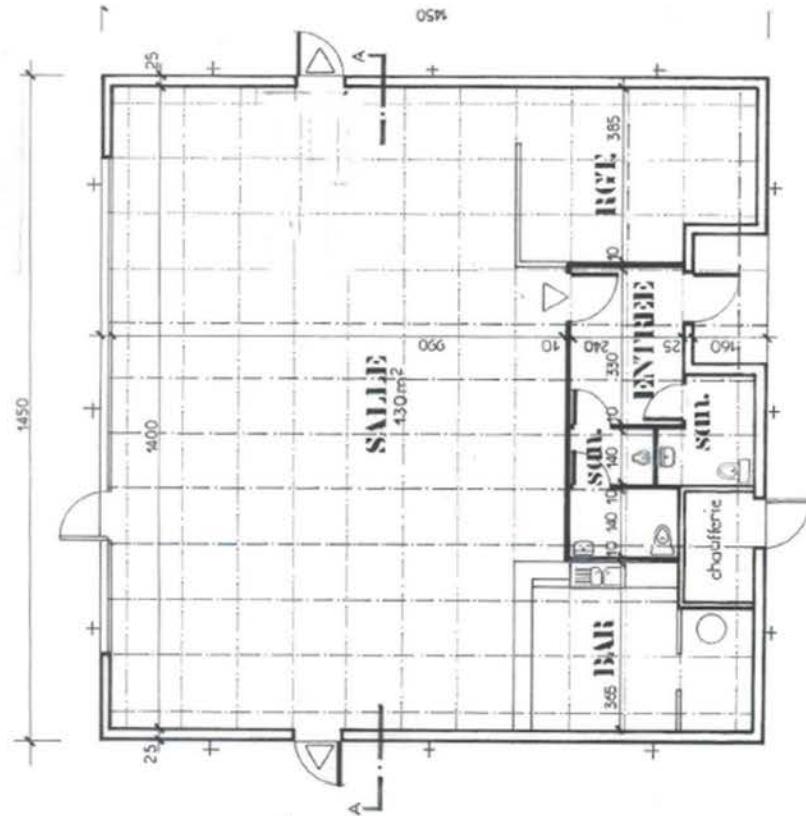
PLAN

MILLE CLUB

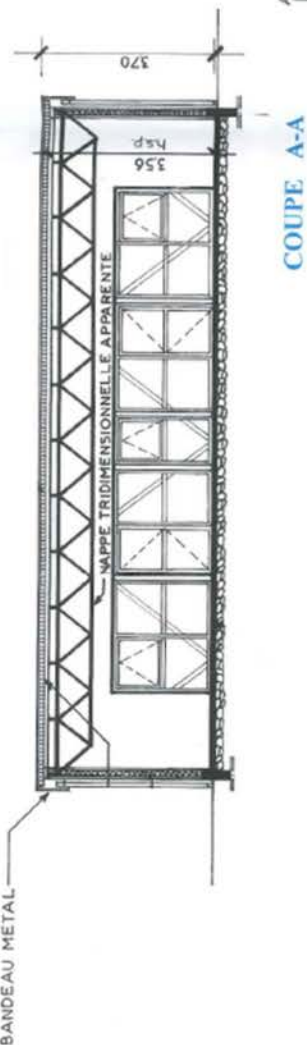


PL PLAN ET COUPE

Echelle : 1/100^e



PLAN DU REZ DE CHAUSSEE



COUPE A-A



ANNÉE

Salle municipale

2025

SALLE DE RÉUNION

OTI

ADRESSE

Place des Anciens Combattants
19300 ÉGLETONS



25 places

50 m²



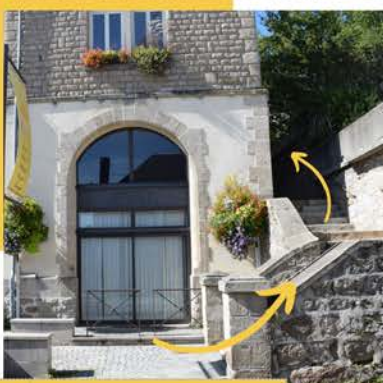
Parking GRATUIT
25 PLACES + 1 PMR

Salle de réunion, AG, ..

Cet équipement de 50 m², offre une réponse fonctionnelle aux besoins des particuliers, entreprises et associations, pour les réunions, AG, rencontre.



TARIFS



ANNÉE 2025	Journée	Demi-journée
Commune	80,00 €	50,00 €
Hors Commune	80,00 €	50,00 €

CAPACITÉ

Surface : 50 m²

Hauteur de plafond :
2m20

CONFIGURATION :
25 PLACES

Pas de toilette dans la salle
(Toilette en mairie non accessible hors des horaires mairie)

Salle
NON Accessibilité PMR



MOBILIERS à DISPOSITION
(sur demande) :

96 chaises
32 tables
pour 4 personnes soit 128
Pas de vaisselle
Scène modulable



ANNÉE

Salle municipale

2025

ESPACE

MARCELLE BERGEAL

ADRESSE

Rue du Mouricou
19300 ÉGLETONS



10 places

55 m²



Parking GRATUIT

Salle de réunion, AG, ..

Cet équipement de 50 m²,
offre une réponse
fonctionnelle aux besoins
des particuliers,
entreprises et associations,
pour les réunions, AG,
rencontre.

TARIFS



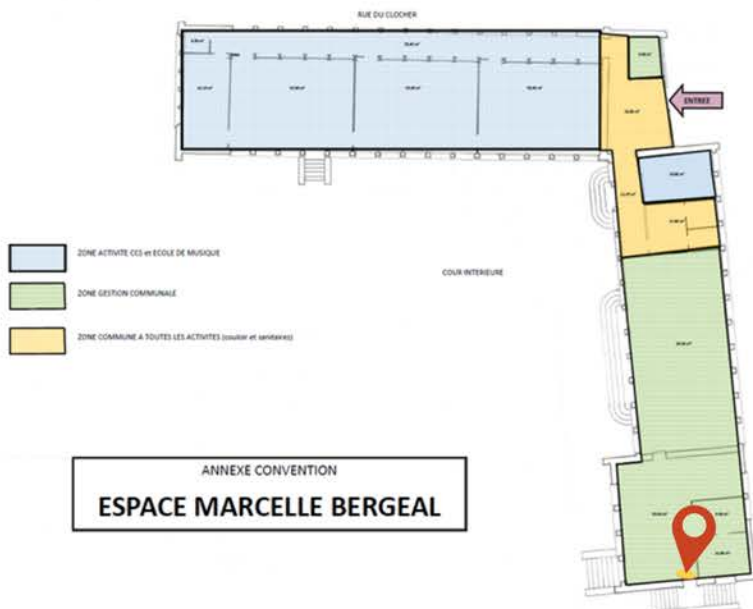
ANNÉE 2025	Journée	Demi-journée
Commune	80.00€	50,00 €
Hors Commune	80.00€	50,00 €

CAPACITÉ

Surface : **55 m2**

CONFIGURATION :
10 PLACES

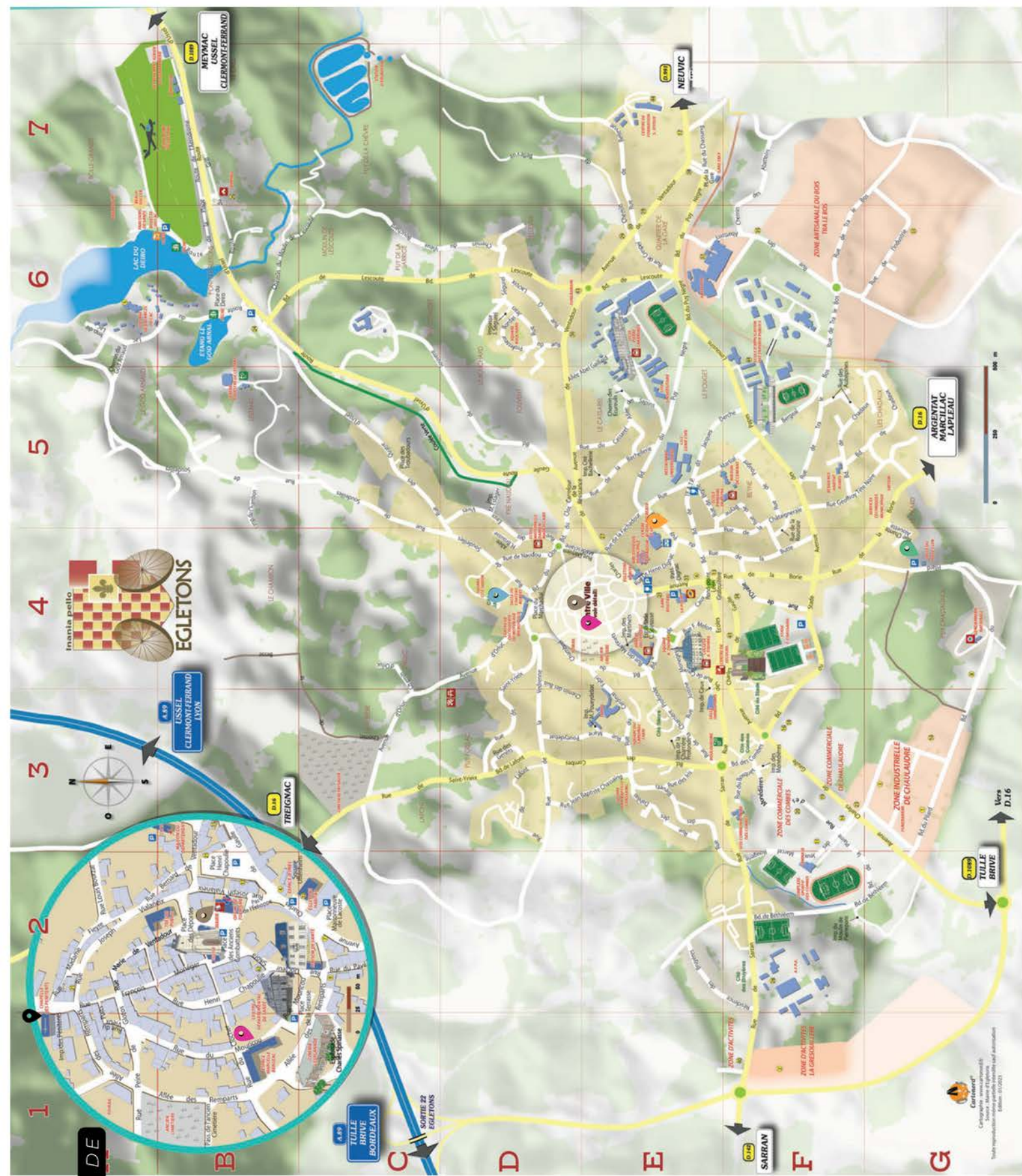
Salle
NON Accessibilité PMR



MOBILIERS à DISPOSITION
(sur demande) :

chaises
tables
Toilette au niveau du ccs

SITUER UNE SALLE DE LOCATION



A photograph of a large crowd at a concert or festival. In the foreground, the backs of several people's heads are visible as they look towards the stage. Many hands are raised in the air, some with fingers spread, suggesting a moment of collective celebration or a dance. The background is filled with a dense crowd of people, and the scene is illuminated by warm, orange-toned stage lights that create a bokeh effect in the upper portion of the image.

ORGANISER
UN ÉVÉNEMENT
EN TOUTE
SÉCURITÉ :

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET ASSISTANCE

L'ACCUEIL DU PUBLIC ET LA SÉCURITÉ

Lorsque vous organisez une manifestation accueillant du public (même en petit nombre, comme par exemple une exposition de peinture ou un après-midi récréatif), le matériel et les équipements apportés par vos soins (nappage, décoration, kakémonos, équipements sportifs...) doivent obligatoirement être aux normes en vigueur.

Vous devez également saisir la commission de sécurité coordonnée par la ville d'Égletons lorsque votre événement génère un public important.

PARTICULIER

- › Vérifiez l'agrément des produits que vous achetez, normes NF.
- › Rapprochez vous d'un conseiller Sécurité des établissements recevant du public (ERP).

ASSOCIATIONS, ENTREPRISES

- › Rapprochez vous d'un conseiller « Sécurité des établissements recevant du public (ERP) » et selon la nature de la manifestation d'un bureau de contrôle type Véritas, Apave, Dekra... qui délivre des certificats de conformité.

Contact : Mairie d'Égletons - Franck NOTIN
Sécurité des établissements recevant du public
 Tél. 05 55 93 96 96 - Les Lundis

L'ASSISTANCE

Si vous devez mettre en place un poste de secours afin d'assurer la sécurité de votre public, contactez les organismes suivants :

Contacts :

Croix-Rouge française
 Délégation Territoriale de la Corrèze, 1 Bd Anatole France
 19100 Brive-la-Gaillarde Tél 05 55 74 44 11

Association départementale de protection civile
 33 bis, av. du 15 Août 1944 - 19360 MALEMORT
 E-mail secrétariat : adpc19@wanadoo.fr - Tél 05 55 92 17 17

UDPS 19
 Lieu Dit 20 Bis rue Louis Lépine 19100 Brive la Gaillarde
 udps19@anps.fr Tél 06 68 07 37 84

LA VILLE SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER TOUTE MANIFESTATION QUI POURRAIT PROVOQUER DES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC.



RÈGLES LIÉES À LA DIFFUSION DE MUSIQUE

- **LES REPAS DE FIN D'ANNÉE, BALS, SPECTACLES OCCASIONNELS OU MANIFESTATIONS SPORTIVES SONT L'OCCASION D'ACCOMPAGNER VOS ÉVÉNEMENTS EN MUSIQUE !**

À SAVOIR !

Toutes les associations sont soumises à l'obligation d'obtenir une autorisation auprès de la SACEM pour toute diffusion de musique composée par un artiste, « live » ou enregistrée, et de payer les droits d'auteurs des artistes diffusés.

Seules les œuvres tombées dans le domaine public (soit 70 ans après le décès du compositeur) n'ont pas à être déclarées. Les tarifs diffèrent suivant le cadre dans lequel la musique est diffusée.

Contact : **SACEM Limoges**
 1 cours Gay Lussac - CS 299 - 87008 LIMOGES
 CEDEX
 dl.limoges@sacem.fr - Philippe NELVA-PASQUAL
 Tél : 05 67 34 81 70

SALLES MUNICIPALES

ANNÉE 2025-2026

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ : CONSEILS PRATIQUES



egletons.fr

